



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CASTELRENAUDAIS

COLLECTE DES DÉCHETS

- BON À SAVOIR -

- Votre forfait de redevance des ordures ménagères comprend **12 levées par semestre** du bac OM (couvercle vert). **Au delà, elles seront facturées.**
- La collecte sur votre commune est le **VENDREDI** des semaines impaires.
- Le bac de tri (couvercle jaune) peut être présenté à chaque passage du camion de collecte.



Merci de vous rapprocher de la Communauté de Communes du Castelrenaudais afin de mettre à jour votre facture des ordures ménagères.
Des justificatifs vous seront demandés

02 47 29 57 40

contact@cc-castelrenaudais.fr

www.cc-castelrenaudais.fr